

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N°29-|UIN 2020

AGENDA

- * 5-6/09 Forum des associations
- * I/I0 Rallye nature CMI Moncé
- * 17/10 Réalisation d'une butte de permaculture
- * 13/11 Assemblée Générale
- * 5/12 Marché de Noël à Moncé
- * 6/12 Ramassage de déchets en forêt

CONTACTS

Présidente : Chantal Blossier 02 43 42 55 37

Vice-Président : Joël Bour 02 43 80 11 89

Secrétaire : Denis Trouillet 02 43 43 96 63

Trésorier : Jean-Paul Cresson 02 43 42 44 39

Site Internet: http://gspp.asso.st

Email: contact@gspp.asso.st

Infos vidange de fosses : Jean-Claude Lecomte 02 44 02 12 33

GSPP et le Coronavirus

Comme tous et toutes, pour cause de pandémie liée au Covid 19, GSPP a respecté le confinement pendant deux mois, avec des conséquences sur les activités que nous avions programmées.

De nombreux évènements auxquels nous devions participer ont été supprimés ou reportés :

- les rassemblements de soutien au mouvement « nous voulons des coquelicots » tous les ler vendredis de chaque mois, à Ecommoy se sont arrêtés le 7 février.
- mardi 11 février, dans le cadre du projet de l'école Maternelle de Moncé une formation pour les enseignantes à l'animation autour du compost a bien eu lieu. Les animations reprendront à la rentrée.
- mars/avril : réalisation d'une butte de permaculture à St Ouen en Belin : reportée en octobre ou novembre.
- 16 mars: collecte de déchets organisée par 4 étudiants en 2ème année de BTS du lycée agricole de la Germinière à Rouillon, avec une classe de CE2 de l'école Paul Langevin à Allonnes. GSPP était association tutrice de ce projet. La collecte a été annulée. Les étudiants ont été jugés sur leur dossier de préparation élaboré avec notre aide.
- 19 mars : animation « petites bêtes du compost », accueil péri-scolaire Laigné/St Gervais, d'abord reportée en juin, puis annulée.
- 21 Mars : Journée Internationale des Forêts : sortie naturaliste avec l'ONF et autres associations. Annulée.
- 4 avril : les Escapades organisées par le Val'Rhonne et La Ruche sur Marigné Laillé. Annulées.
- 9 mai : visite naturaliste d'un bocage ancien, la Gougeonnière à Thoiré sur Dinan. Sortie reportée à 2021.
- 16 mai (samedi matin) : sortie en forêt : école maternelle de Moncé et parents d'élèves (ateliers). Annulée.
- 16 et 17 mai : salon du bien être à Ecommoy. Annulé.
- 17 mai : fête de l'écoparc à Ecommoy (repair café et tenue d'un stand avec animations). Annulée.
- 2 juin : rallye nature CM2, école primaire de St Gervais. Annulé.
- 4 juillet : sortie odonates (libellules) en partenariat avec le CPIE. Reportée à 2021.
- 29 et 30 août : Comice Agricole de St Biez en Belin (tenue d'un stand avec animations). Reporté à 2021.

Nos activités ne reprendront donc véritablement qu'en septembre si les consignes sanitaires le permettent.

Cependant, les membres de la commission qui préparent l'édition 2021 du Festival restent actifs et ont d'ores et déjà un programme à proposer, en espérant qu'elle puisse avoir lieu dans des conditions satisfaisantes.

REFLEXIONS DE CONFINÉS, DE-CONFINÉS

Nous venons de vivre une période très particulière qui a impacté notre mode de vie, et montré notre vulnérabilité et notre interdépendance. Chacun l'a vécu différemment selon qu'il habite la ville ou la campagne. Des familles ont été lourdement touchées. Mais l'isolement des humains a permis à la nature de reprendre ses droits.

Aujourd'hui, il faut redémarrer la machine économique, retrouver une vie sociale. Mais de grands changements s'imposent. Nous ne pouvons pas recommencer comme avant.

Nous aurons, dans une prochaine lettre, l'occasion de revenir sur ce sujet et de voir comment la situation a évolué.

Plaidoyer pour les arbres

Depuis la parution de « La vie secrète des arbres » de Peter Wohlleben, dont nous vous avions parlé dans notre lettre d'info n°23, nombre d'ouvrages et de documentaires, d'études scientifiques, sont venus soutenir les théories qui y sont développées.

Dernièrement, la chaîne France 5 a projeté un documentaire : « Le génie des arbres » d'Emmanuelle Nobécourt, qui se veut encore un cran au-dessus. A la fois pédagogique, biométrique (qui s'inspire de la nature) et scientifique, il parvient à nous faire découvrir les dernières avancées de la science sur le sujet, à travers la visite des laboratoires les plus en pointe.

Ce que nous en avons retenu, c'est que les arbres sont des solutions efficaces pour restaurer les milieux dégradés de notre planète.

Au fil de l'évolution, depuis des millions d'années, parce qu'ils ne peuvent se déplacer, ceux-ci ont développé des stratégies d'adaptation à leur milieu. La science commence à mieux les connaître.

La forêt serait également l'outil le plus puissant pour lutter contre le réchauffement climatique.

Nous avons beaucoup à apprendre (biomimétisme) de ces organismes, les plus vieux de la planète, qui savent tirer profit de leurs limites. Pour s'alimenter ils absorbent le CO2 de l'atmosphère (photosynthèse) et fixent leurs déchets (carbone) sous forme de bois qui, pour nous, devient matériau de construction.

1/3 du gaz carbonique émis à la surface du globe est fixé par les végétaux et ce sont les arbres qui en absorbent le plus.

On peut lire l'histoire de l'arbre en observant sa forme (par exemple, les obstacles qu'il a dû contourner).

Les plus vieux arbres datent des pyramides (1200 =>3000 ans, voire 5000 ans pour le doyen). Ils sont potentiellement immortels.

Les arbres et la pluie : c'est la forêt qui génère la pluie autant que l'inverse. Ils ont donc un gros impact sur la pluviosité à l'échelle d'un continent.

Les arbres ont le sens du recyclage : ils enrichissent l'endroit où ils se trouvent de leurs feuilles et branches mortes.

Ils font du bois pour résister au vent et s'élever vers le soleil (la lumière) dont ils ont besoin pour la photosynthèse. Leurs capacités sensorielles sont étonnantes.

On peut également dire qu'ils ont une forme d'intelligence. Si on fait subir à leurs racines l'épreuve du labyrinthe (épreuve que l'on fait subir aux animaux de laboratoire pour comparer leurs capacités cognitives), elles trouveront toujours le chemin le plus court pour atteindre leur nourriture. L'arbre n'a pas de cerveau, mais un vaste réseau cellulaire interconnecté : il est tout entier le cerveau.

Il vit entre deux mondes : celui qu'on voit, et celui qu'on ne voit pas, véritable monde souterrain, tout aussi développé que l'aérien, composé des racines de l'arbre avec lesquelles cohabite tout un réseau de filaments (mycélium des champignons et bactéries, assimilable à un internet végétal), formant une véritable symbiose mycorhizienne.

25 % du CO2 rejeté par la combustion des énergies fossiles est absorbé par la forêt. Qu'en sera-t-il si cette quantité continue d'augmenter ?

La forêt est un climatiseur géant. L'Amazonie régule le climat. En la laissant disparaître nous perdons aussi ses innombrables fonctionnalités.

La replantation d'arbres peut être une solution pour lutter contre le réchauffement climatique, à condition de le faire de manière éclairée, par des professionnels, c'est à dire : pas n'importe quoi, n'importe comment, n'importe où. Et méfions-nous des opérations de "green washing".

A L'ÉCHELON LOCAL QUE FAISONS NOUS POUR PRÉSERVER LES ARBRES, LA FORÊT ?

Compte-tenu de ces connaissances et du fait qu'aujourd'hui, à la surface du globe, la forêt disparaît au rythme d'un terrain de foot toutes les 6 secondes, il apparaît impératif de préserver la forêt existante et de replanter.

Si nous examinons ce qui se fait à l'échelon local pour aller dans ce sens, de bonnes intentions se sont traduites par la mise en place d'une Charte Forestière, malheureusement démenties par leur traduction dans les documents d'urbanisme (PLUi).

En effet, de la seule protection qui garantisse la pérennité de la forêt (EBC = Espaces Boisés Classés), il ne reste que 175 ha sur 3303,5 ha dans les anciens documents d'urbanisme. La Communauté de Communes s'est retranchée derrière l'avis du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) qu'elle a mal intégré. En effet, après échanges avec celui-ci, son avis ne diffère pas du nôtre, à savoir : réserver cette protection aux boisements de moins de 4ha, et, dans les massifs forestiers de plus de 4ha, maintenir la protection EBC pour tout ce qui n'est pas soumis à des documents de gestion durable, tels que les PSG (Plan Simple de Gestion), dont la gestion est assurée par le CRPF.

Du fait de la disparition des EBC, l'autorisation de défrichement relève de la compétence du préfet de département et échappe donc à l'appréciation de la communauté de communes quant au devenir des boisements de son territoire.

Tout ceci se traduit dans les documents d'urbanisme par un classement N (zone naturelle couvrant les secteurs naturels et forestiers). La forêt en temps que telle n'y est donc plus concrètement identifiée.

Qui pourra contester un déboisement si on ne sait même plus ce qui est déterminé comme étant boisé à l'origine ? Autant d'incertitudes qui révèlent une régression dans la protection de la forêt.

ET DANS L'ESPRIT DES CITOYENS LA FORÊT, C'EST QUOI?

Un endroit agréable où l'on peut aller respirer, se promener. Oui et c'est bien nécessaire, mais chez nous la forêt est en grande partie privée et les chemins communaux ou de randonnées communautaires n'y sont pas si nombreux. Les promeneurs sont persuadés qu'elle est communale ou publique et que chacun peut s'y promener n'importe où. Or ce n'est pas le cas. La plupart des chemins sont des chemins d'exploitation forestière, privés, appartenant pour moitié aux riverains qui en sont responsables. Tout cela devra donc, dans un avenir proche, être clarifié, comme nous le demandons depuis des années.

Rappelons également que la forêt n'est pas un lieu de non droit où l'on peut se permettre tout et n'importe quoi, par exemple la pratique de sport motorisé (moto, quad, 4X4) sur des parcelles privées ce qui constitue des atteintes à l'environnement pour le sol, la faune, la flore ; ou encore des décharges sauvages de matériaux divers, déchets...

A propos des décharges sauvages, le propriétaire qui constate de tels abus doit porter plainte auprès de la gendarmerie, ce qui le décharge de ses responsabilités. Dernièrement sur le territoire, de telles pratiques ont donné lieu à une enquête de gendarmerie qui a trouvé, dans les ordures déposées, des documents permettant d'identifier les fautifs. Gageons que le montant de l'amende à payer les dissuadera de recommencer.

Après les élections municipales

Sur la Communauté de Communes un certain nombre de nouvelles équipes municipales ont déjà pris leurs fonctions. Le deuxième tour des élections permettra par la suite l'installation d'un nouveau Conseil Communautaire.

Il est encore temps de se poser les bonnes questions sur l'aménagement du territoire, notamment sur Moncé en Belin à propos du projet de résidence Seniors. Si en soi ce projet est tout à fait louable, il a un inconvénient majeur, c'est d'être très mal placé, aux abords immédiats du Rhonne, ruisseau capricieux qui a une fâcheuse tendance à déborder, comme nous avons encore pu le constater cet hiver, fin janvier et début février.

Il ne serait venu à l'idée d'aucun Moncéen de souche ou installé depuis longtemps sur la commune, d'aller construire à cet endroit.

En effet la zone est humide et inondable, même si, sur Moncé, les inondations son niées depuis plus de 30 ans.

La Direction Départementale des Territoires (DDT) envisage d'ailleurs l'élaboration d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) sur le Rhonne.

Non seulement le dit projet est impacté, mais ce qui nous inquiète le plus c'est l'augmentation du risque d'inondation pour toutes les constructions situées sur la rive sud (gauche) du Rhonne (route des Renaudes, Ronceraie, Janverie, route du Lude). En effet, point besoin d'être hydrogéologue pour comprendre que, plus on bétonne à proximité d'un ruisseau, moins le sol absorbe l'eau et plus celle-ci ruisselle et vient augmenter le volume de l'inondation.

De plus le réchauffement climatique nous promet des phénomènes météorologiques de plus en plus nombreux et violents (orages, inondations, sécheresses...)

En matière d'urbanisme, c'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) qui fixe, entre autre, la réglementation concernant les zones humides et la protection contre les inondations.

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Le SAGE est le document de planification instauré par la loi sur l'eau de 1992.

C'est un outil de gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Il vise à satisfaire les besoins en eau de tous.

Il a une portée réglementaire.

Qu'est ce qu'un bassin versant?

Le bassin versant est une unité géographique cohérente : c'est le périmètre du SAGE.

En ce qui nous concerne il s'agit du SAGE Sarthe Aval.

La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La CLE est l'instance locale de concertation chargée de l'élaboration et du suivi du SAGE.

Elle est composée d'usagers, d'élus et de représentants de l'état.

Compte-tenu de la complexité de toute la réglementation et de l'imbrication de tous les organismes qui la fixent, nous reviendrons sur ces sujets dans nos prochaines lettres d'info.

E PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQU

7ème édition du Festival Nature et Environnement

UN SUCCÈS INCONTESTABLE

Toujours sur 3 jours : les 17, 18 et 19 janvier 2020, GSPP a accueilli plus de 1750 spectateurs, visiteurs, répartis sur 3 sites :

- La grande salle du Val'Rhonne était réservée aux projections. Le hall, moins chargé qu'à l'habitude était investi par la billetterie et le bar. Les auteurs Dominique Mansion, Pascal Prieur, Bernard Bertrand, Benjamin Flao y ont trouvé l'espace nécessaire à la dédicace de leurs ouvrages. Un éditeur d'ouvrages sur la nature, peu connu dans notre région (les éditions de Terran) et la librairie Bulle y étaient également présents.

La salle de réunions était occupée par les créations en volumes avec du bois de haies et de trognes de Dominique Mansion qui a également permis à ceux qui voulaient s'y essayer de créer leurs propres réalisations.

La mezzanine était investie par 2 expositions d'aquarelles : le maître Patrice Rat et son élève Joël Geffray, dont le talent égale aujourd'hui celui de son maître.

Tout au long du samedi, Pascale, dynamique bibliothécaire, avait ouvert son antre, préparé une exposition de livres sur la nature et prévu l'intervention d'une conteuse : Régine Blondell qui a su capter l'attention de son public et ravir petits et grands. Elle accueillait aussi une exposition d'André Marseul sur les collemboles. Oscar, collembole vedette d'André, était aussi le héros d'un des contes de Régine Blondell.

- Dans le dojo ou salle de danse se tenait le forum associatif regroupant les principales associations de protection de la nature et de l'environnement (SNE, CPIE, LPO, GSO, SCIRPE, SDN 72), des associations de randonneurs (FFR 72 et Croq'chemins mulsannais), le GDSA72 et la MFR Les Forges de La Ferté Bernard. Les nombreux visiteurs ont pu ainsi s'arrêter à chaque stand et échanger avec les bénévoles dans un espace aéré et convivial.
- Dans la rotonde de l'école primaire s'est tenue l'exposition des photographes de nature. Il photographes animaliers avaient regroupé leurs clichés dans cette salle bien éclairée et spacieuse. Conçu par Remi Lépinay l'agencement a permis aux spectateurs de découvrir progressivement ces magnifiques images, allant de surprise en émerveillement, tout en assurant une fluidité à la visite.

Sans revenir sur les détails du programme des projections, conférences, spectacles, qui se sont enchaînés comme prévu, tout au long du week-end, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à animer les débats :

- à la fin de la projection scolaire, Daniel Charier a pu dialoguer avec les enfants de façon très pédagogique et leur a laissé ce message final de respect vis à vis des autres espèces : « quand vous êtes dans la nature, vous n'êtes pas chez vous, vous êtes chez les animaux ». Gageons qu'ils s'en rappelleront.
- pour « L'or bleu du Rajasthan » : Félix Urvois, membre de l'équipe réalisatrice, Daniel Chevallier, Maire de Juigné, vice-président du Département et président du Syndicat du Bassin de la Sarthe, Gwendoline Lechat, ingénieur agronome et animatrice de l'APAD Perche, Didier Vasseur agriculteur bio, retraité, Mme Renault agricultrice conventionnelle retraitée.
- pour « L'hippopotame des ornières » : Morgane Sineau, spécialiste des amphibiens.
- pour « Être avec les abeilles », Perrine Bertrand et Yann Grill, réalisateurs, étaient présents.
- pour «Balade forestière» : Remi Lépinay (réalisateur)
- pour « Ma rencontre avec le grand tétras » : Daniel Charier (réalisateur)
- pour « Trognes les arbres aux mille visages » : Dominique Mansion présent dans le documentaire.
- pour « L'odyssée du loup » Pascal Tréguy, éleveur sarthois du loup « acteur principal» du documentaire.

Le dimanche 19, en partenariat avec le Val'Rhonne, le festival s'est terminé sur une note sensible, par la très émouvante prestation de Régine Blondell, conteuse, suivie de l'étonnant spectacle de Clothilde Durieux et Benjamin Flao sur le texte de Giono « L'homme qui plantait des arbres ». A l'issue de la représentation, les spectateurs qui le souhaitaient ont pu faire l'acquisition de l'un des dessins de Benjamin Flao réalisé en direct et projeté sur grand écran. Les insatisfaits ont pu se rattraper en achetant sa dernière BD « Kililand song» dédicacée par l'auteur sur le stand de la librairie Bulle.

Ce fût une très belle édition.

Le programme de la prochaine ne vous décevra pas : nous y travaillons. Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver les 22, 23 et 24 janvier 2021